



**Organisme de prévention et d'aide
aux auteur-e-s de violence**

Hilfsorganisation für Gewalttäter
und Gewaltprävention

***RAPPORT D'ACTIVITÉ
TÄTIGKEITSBERICH
2017***

COMITÉ

M. Charles Ridoré, Président
Mme Piedad Cortes-Monroy
Mme Teresa Kaenel
M. César Murangira
M. Lionello Zanatta, Directeur

INTERVENANT-E-S

M. Lionello Zanatta, Directeur
Mme Anne Trau, adjointe
Mme Heidi Kolly (> 10.2017)
Mme Rita Raemy
M. Bruno Caviglioli
M. Daniel Waldispühl

SAISIE COMPTABLE

CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle
Fribourg

VÉRIFICATEURS

M. Pascal Fragnière
M. Michel Niquille

CONTACT

M. Lionello Zanatta - 079 703 36 57

ADRESSE

Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg

INFORMATION

www.ex-expression.ch - info@ex-expression.ch

PERMANENCE TEL.

0848 08 08 08 (tarif réduit, Fr.0.04/min.)

LIEU D'ACCUEIL

Route de la Vignettaz 48, 1700 Fribourg

Avec le soutien de la



Le mot du président

« Prévenir vaut mieux que guérir » : sous son apparente simplicité, la sagesse populaire cache parfois des vérités profondes. La violence, conjugale ou domestique, est source de trop de blessures et de souffrances pour les parents et les enfants, ici et ailleurs. Depuis 2011 et selon les statistiques policières et judiciaires, le nombre d'infractions de violence domestique en Suisse est allé de manière croissante. Face à cette réalité, on ne saurait trop insister sur les efforts à déployer par la société pour accompagner les personnes lésées, atténuer leurs souffrances, les aider à retrouver sécurité et guérison. Honneur aux personnes, associations, institutions qui œuvrent dans cette perspective.

EX-expression se situe dans une perspective différente et complémentaire : nous avons la volonté et l'ambition d'agir sur le volet de la prévention, de faire porter notre contribution à la lutte contre la violence conjugale et domestique au niveau des auteur-e-s de ces violences. Dans ce contexte, on ne saurait trop insister sur la priorité à accorder à une étroite et fructueuse collaboration entre notre association et l'appareil judiciaire. Actuellement, la plupart des auteur-e-s de violences que nous accompagnons dans une démarche socio-thérapeutique s'adressent à nous de leur propre initiative, motivés par le désir de sortir du cercle de la violence, cause de souffrances non seulement pour les tiers, mais aussi – souvent – pour eux-mêmes.

Notre souhait est que de plus en plus d'auteur-e-s de violences conjugales ou domestiques, sanctionnés par la justice pénale, soient encouragés ou astreints par les magistrats à un accompagnement socio-thérapeutique dans une institution telle que la nôtre, manifestant ainsi le souci de la justice d'agir aussi au niveau du pôle de la prévention de la récidive et pas uniquement au niveau du pôle de la sanction pénale. Comme on peut le lire sur notre site : « L'association propose une écoute, un soutien et un accompagnement professionnel aux auteur-e-s de violence pour les aider à surmonter leur comportement et éviter la récidive. »

Le projet « Allophones », projet-pilote annoncé dans ce rapport, a trouvé son financement et est en phase opérationnelle. Ce projet nous permet d'engager des interprètes et ainsi d'accompagner des auteur-e-s de violence résidant en Suisse et qui ne maîtrisent aucune des langues nationales ni l'anglais. Nous sommes donc prêts à accueillir ces personnes, qu'ils s'adressent à nous spontanément ou qu'ils nous soient adressées par une instance extérieure. L'évaluation du projet-pilote nous permettra de décider de la suite à y donner.

Au terme de ma première année de présidence d'EX-expression, je veux adresser mes remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de notre association, aux collègues du comité, à notre réseau de partenaires et de manière particulière à nos bailleurs de fonds ainsi qu'aux donatrices et donateurs individuels. Je compte sur chacune et chacun pour que l'année 2018 nous permette des avancées significatives pour notre association et son action pour contribuer à réduire la violence domestique et conjugale dans notre société.

Charles Ridoré
Président, mars 2018

Wort des Präsidenten

„Vorbeugen ist besser als heilen“: Trotz scheinbarer Einfachheit verbirgt die Volksweisheit manchmal tiefgründige Wahrheiten. Häusliche und eheliche Gewalt gilt hierzulande und anderswo immer noch als Ursache vielen Elends und ist eine ständige Quelle des Schmerzes für Eltern und Kinder zugleich. Seit 2011 nimmt die Zahl der häuslichen Gewaltdelikte in der Schweiz laut Polizei- und Justizstatistiken zu. Angesichts dieser Realität kann nicht genug betont werden, wie wichtig es ist, dass die Gesellschaft Massnahmen zur Begleitung und Linderung des Leidens dieser Personen umsetzt. Ihnen aber auch Sicherheit gewährleistet, um den Weg für die Genesung zu ebnet. Ehre gebührt den Menschen, Verbänden und Institutionen, die in dieser Hinsicht tätig sind.

EX-pression positioniert sich in der Dynamik eines alternativen und ergänzenden Ansatzes: Wir haben den Willen und den Ehrgeiz, den Präventionsaspekt zu berücksichtigen und unseren Beitrag zur Bekämpfung häuslicher und ehelicher Gewalt auf Täterebene zu leisten. In diesem Zusammenhang kann die Priorität einer engen und fruchtbaren Zusammenarbeit zwischen unserer Vereinigung und der Justiz nicht genug betont werden. Derzeit wenden sich die meisten Gewalttäter, die wir sozialtherapeutisch begleiten, aus eigener Initiative an uns. Sie sind motiviert durch den Wunsch, aus dem Kreis der Gewalt herauszukommen - Ursache von soviel Leid für andere, aber auch oft für sich selbst.

Wir hoffen, dass immer mehr Täter häuslicher oder ehelicher Gewalt, die vom Strafrechtssystem sanktioniert werden, von Richtern ermutigt oder gezwungen werden, sich in einer Institution wie der unseren sozialtherapeutischen Begleitmassnahmen zu unterziehen, was das Bestreben der Justiz zeigen würde, auch auf Präventionsebene zur Vorbeugung von Rückfällen und nicht nur mittels strafrechtlicher Sanktionen zu handeln. Wie auf unserer Webseite zu lesen ist: „Der Verein bietet Gewalttätern und Gewalttäterinnen Gespräche, Unterstützung und professionelle Begleitung, um ihnen zu helfen, ihr Verhalten zu überwinden und Rückfälle zu vermeiden.“

Das Projekt „Fremdsprachensprechende“, ein in diesem Bericht angekündigtes Pilotprojekt, wurde finanziert und befindet sich bereits in seiner operativen Phase. Dieses Projekt ermöglicht es uns, in der Schweiz ansässige Gewalttäter oder Gewalttäterinnen, die keine der Landessprachen oder Englisch sprechen, mit Dolmetschern zu begleiten. Wir sind daher bereit, diese Menschen aufzunehmen, egal ob sie sich spontan an uns wenden oder von einer externen Stelle an uns verwiesen werden. Die Auswertung des Pilotprojekts wird es uns ermöglichen, über das weitere Vorgehen zu entscheiden.

Am Ende meines ersten Jahres als Präsident von EX-pression möchte ich den Mitarbeitern und Mitarbeiterinnen unseres Vereins, unseren Kollegen und Kolleginnen im Ausschuss, unserem Partnernetzwerk und insbesondere unseren grosszügigen Sponsoren und einzelnen Spendern und Spenderinnen meinen herzlichen Dank aussprechen. Ich vertraue darauf, dass mit der Hilfe jedes und jeder einzelnen von euch unsere Vereinigung im Jahr 2018 beachtliche Fortschritte erzielen wird und unsere Maßnahmen zur Vorbeugung der häuslichen und ehelichen Gewalt in unserer Gesellschaft beitragen werden.

Charles Ridoré
Präsident, März 2018

Nos activités

L'année 2017 peut être considérée à la fois comme une année de préparation et d'élargissements. Au delà de l'important changement de présidence, le premier depuis la fondation d'EX-expression, et les ajustements internes, la structure progresse constamment. Nos activités n'ont pas faibli, bien au contraire. Nous avons élargi les actions externes comme la campagne de sensibilisation et les présentations, et nous avons également préparé le terrain pour d'autres ouvertures.

Un bon exemple en est le projet pilote « allophones » que nous avons pu mettre en place grâce au soutien financier ponctuel du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme. En effet, à plusieurs reprises, la limitation linguistique de notre offre avait été pointée du doigt, bien que nous pouvons déjà assurer des prises en charge dans toutes les langues nationales et l'anglais. Ce constat nous a également été souligné par la justice. Nous avons enfin répondu à cette limite en constituant un projet-pilote pour initier l'application de suivis menés à l'aide d'interprètes communautaires. Ce projet pilote, dont la réalisation est en cours, a pour objectif de préparer le dispositif et d'affiner une méthodologie adaptée à l'intervention conjointe d'interprètes communautaires et des intervenants d'EX-expression. L'accessibilité à nos offres se verra ainsi élargie aux personnes ne s'exprimant pas ou faiblement dans une de nos langues nationale ou l'anglais. Ce projet-pilote, qui accueille les premiers allophones, est mené en collaboration avec le service d'interprétariat « SeComprendre » de Caritas et se terminera en fin d'année 2018.

De même nous avons accepté plus d'invitations institutionnelles externes non seulement pour continuer le constant travail de sensibilisation et de diffusion de l'information, mais également pour développer des collaborations et nous investir sur le plan de la formation. Ainsi nous avons participé plus activement à des interventions lors de congrès et journées de formation comme pour la « Journée cantonale LAVI » dédiée au thème des enfants victimes exposés aux violences au sein du couple ou sur la thématique du risque de suicide ou encore la formation d'étudiants au sein de la Haute école de travail social de Givisiez.

Mais notre attention s'est aussi concentrée sur les auteur-e-s de violence astreints à un suivi thérapeutique par la justice. Ceci nous a permis de rencontrer le Procureur général en début d'année et de participer à la journée de formation continue organisée pour les magistrats, greffiers et le personnel au sein du Ministère public même. Cet effort doit rester une priorité majeure dans notre travail car si le nombre d'infractions de violence domestique en Suisse a diminué en 2017, leur nombre est allé de manière croissante depuis 2011.

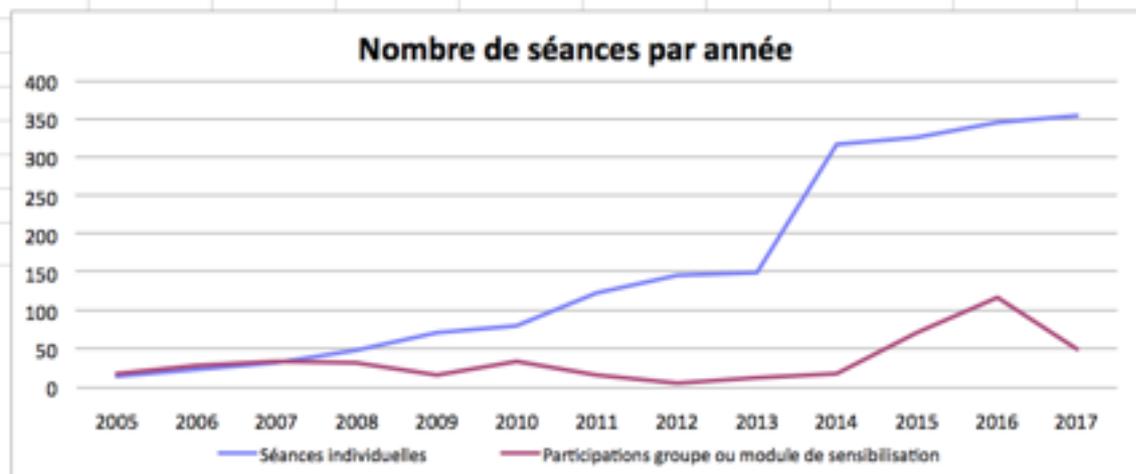
Depuis la création d'EX-expression, nous avons déjà accompagné près de 200 auteur-e-s. C'est un travail considérable que nous nous réjouissons de poursuivre.

Données statistiques

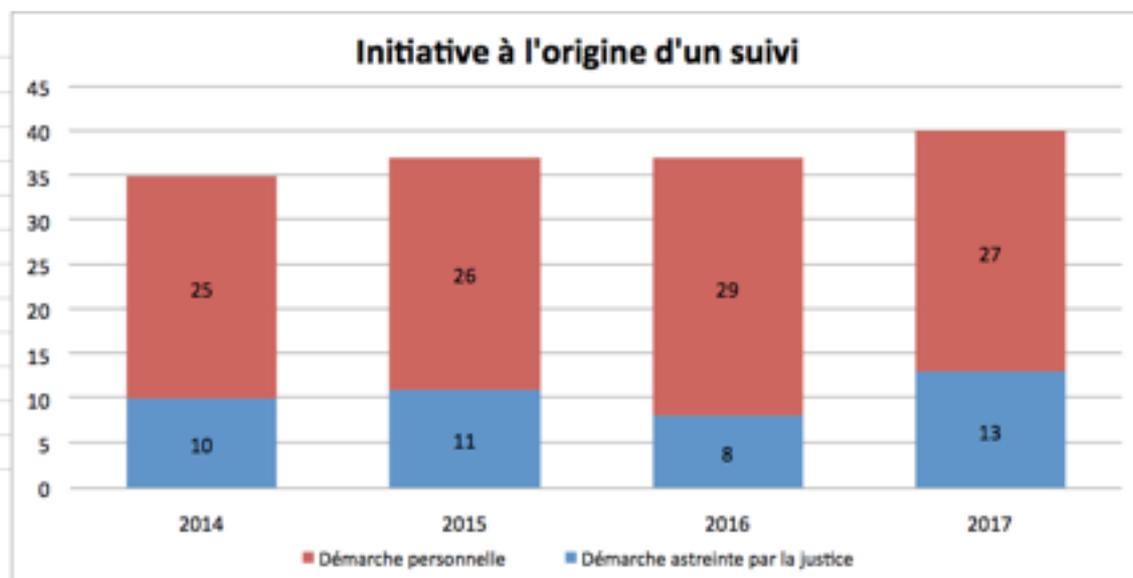
EVOLUTION DES SUIVIS

Depuis sa création, EX-expression réalise des suivis en nombre croissant d'une année sur l'autre. Elle propose des suivis individuels, un module de sensibilisation et un suivi hebdomadaire en groupe. Comme en 2016, le nombre cumulé de séances individuelles, de participations au groupe et au module de sensibilisation a dépassé les 400.

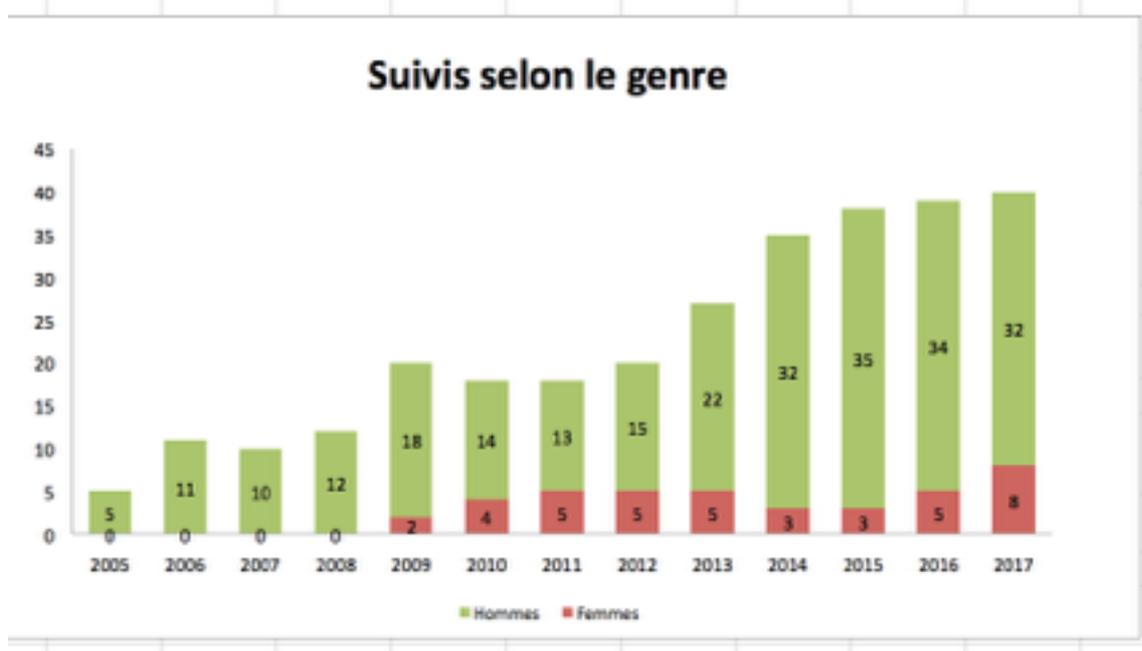
En 2017, le nombre de suivis individuels ayant dépassé les 350 pendant le nombre de participations au groupe diminuait comparé à 2016.



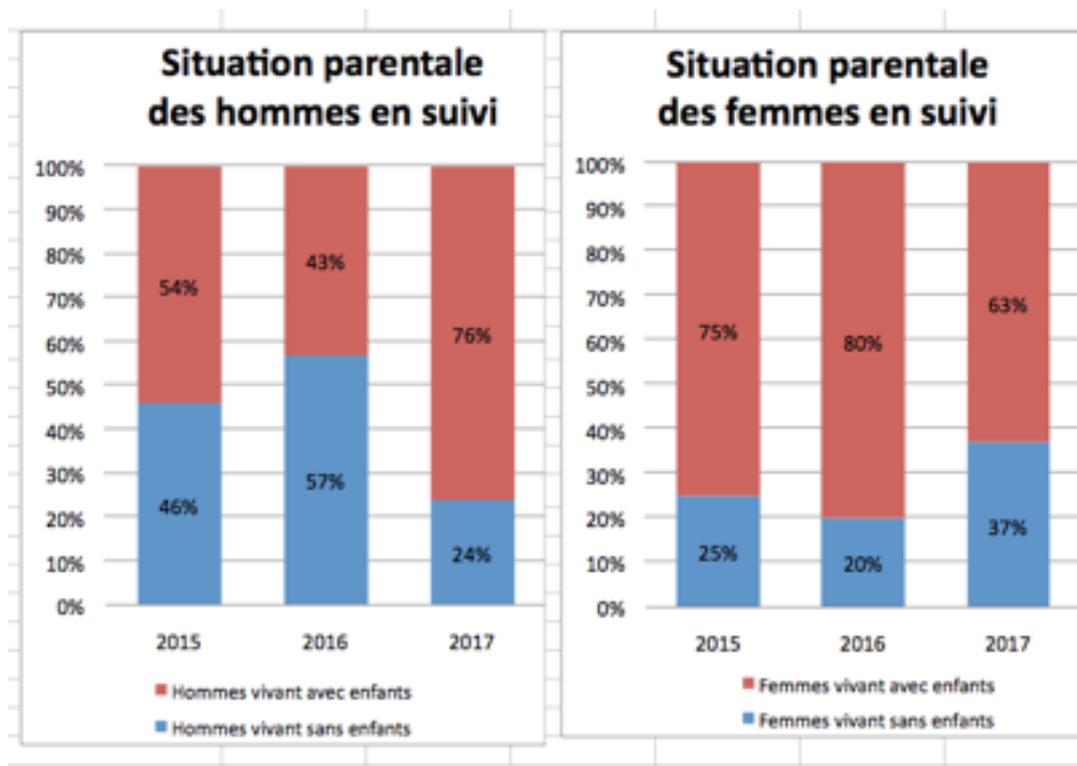
L'offre d'EX-expression répond tant aux besoins du grand public que du ministère public. Les sollicitations par le grand public dans le cadre d'une démarche personnelle sont largement majoritaires et représentent les deux tiers de la demande. Il faut noter que d'une année sur l'autre, 35 à 40% des suivis ont déjà été entamés l'année précédente.



L'évolution du nombre de suivis est progressive et s'effectue par palier pour les hommes. Le nombre de suivis réalisés auprès de femmes est resté lui plutôt constant sur les 9 années malgré un chiffre record en 2017 avec 8 suivis.



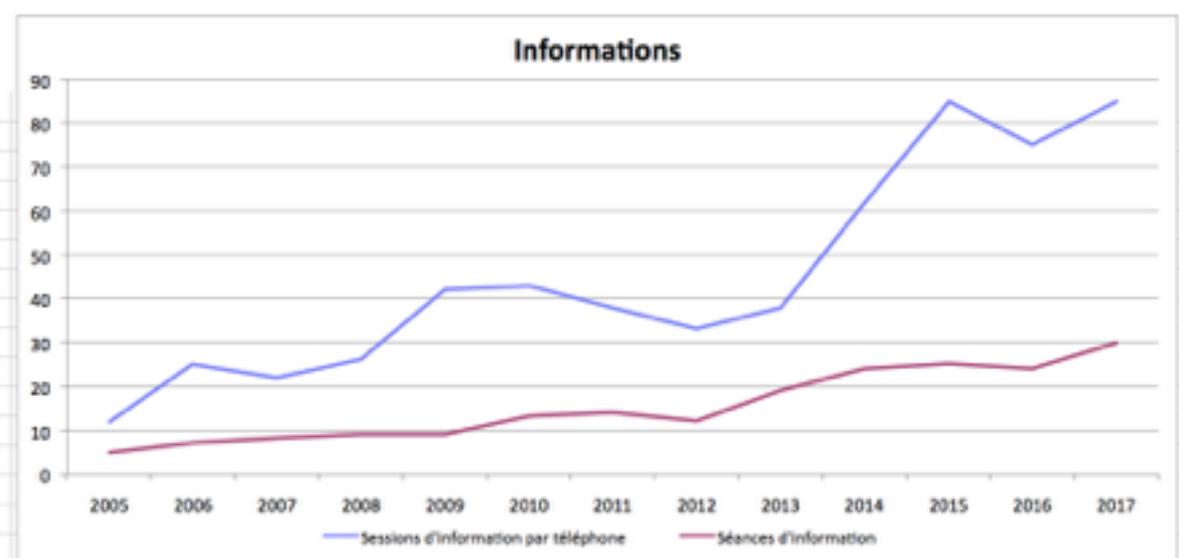
Les deux tiers des personnes effectuant un suivi chez EX-expression vivent avec des enfants. en 2017, nous évaluons à 70 le nombre d'enfants qui ont pu bénéficier, indirectement, du travail des auteur-e-s effectué chez EX-expression.



PRÉVENTION ET INFORMATION

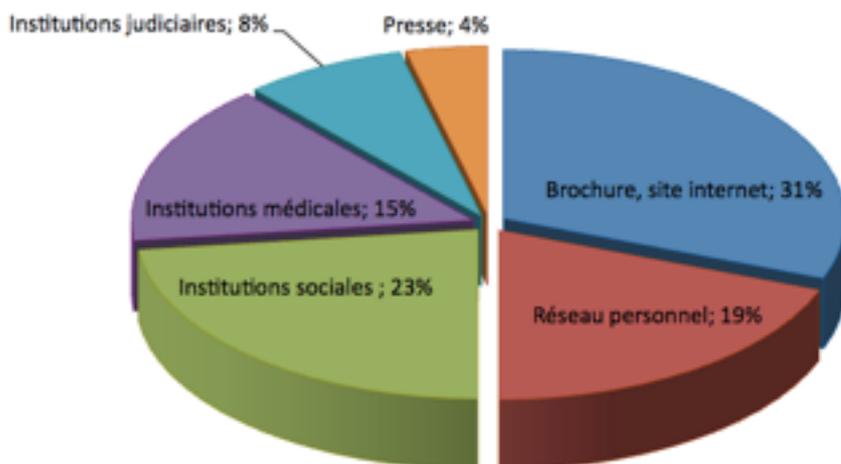
EX-pression dispose d'une permanence dite mixte 365 jours de permanence, 24 heures sur 24. Ainsi la ligne est ouverte et si le répondeur devait être activé, nous rappelons la personne dans les 2 à 3 heures. Par ailleurs, elle assure une réponse par email, notamment pour ViolenceQueFaire.ch.

Elle répond aux sollicitations tant par les auteur-e-s que par leur entourage ou des professionnel-les de santé et justice.



Par ailleurs, elle effectue tous les ans une campagne de prévention et d'information sur la violence domestique. Tout comme des actions continues de réseautage et de communication. Leur impact se reflète de manière très concrète dans la manière dont les personnes entrant en suivi sur leur initiative personnelle, ont pris connaissance de notre offre.

Connaissance d'EX-pression via:



Sensibilisation et prévention

Un défi de la communication autour des violences domestiques est **d'initier une réflexion** au sein des foyers vivant de la violence domestique, tout en abaissant **autant que possible le seuil d'entrée vers les suivis**.



EX-expression a lancé un personnage en quelques coups de crayons lors de la campagne 2016. Non stigmatisant, il est au-delà des **genres, de l'âge ou de la condition sociale et parle de ce fait facilement à tout un chacun**.

En personnifiant ses messages, EX-expression **accroît l'impact émotionnel** des messages véhiculés, tout en amenant de la **légèreté** dans le traitement de la violence domestique.

En 2017, EX-expression est entré directement dans les foyers en adressant 4'000 courriers et 4'000 mails aux familles vivant dans les grandes villes du canton de Fribourg.

L'objectif? Amorcer le dialogue avec les familles du canton, aborder de manière plus ciblée les personnes concernées et permettre à ce qu'une sensibilisation et des discussions se fassent en famille, incluant ainsi également les enfants.

Mesurez le degré de tension que vous vivez à la maison...

	jamais	parfois	souvent
1. Il y a des mots blessants ou dévalorisants qui sont dits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les enfants entendent les adultes se disputer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Lors de certaines discussions, le ton monte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Il y a des baffes, fessées, bousculades et/ou objets cassés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Nous ne pouvons pas parler de certains sujets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Il y a des conflits au sujet des dépenses d'argent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Total			

Pour ce faire, nous avons élaboré un quiz simple qui permet aux grands comme aux petits d'évaluer les tensions à la maison. Les personnes pouvaient ainsi faire le test puis se rendre sur notre site pour télécharger les outils pour mieux gérer les conflits à la maison.

Cette mesure principale a été accompagnée tout au long de l'année 2017 par d'autres mesures, telles que:

- L'animation et la publication de contenus sur la violence domestique sur notre **page Facebook** www.facebook.com/EXpression.violence/
- L'animation de la section auteur-e-es de **violencequefaire.ch** où nous répondons aux questions adressées par les internautes et participons à l'élaboration de contenus
- La participation à la **semaine Alcool en mai 2017** avec l'animation d'un stand à destination du grand public et la divulgation d'informations médias.
- La publication de quatre **newsletters d'information**.

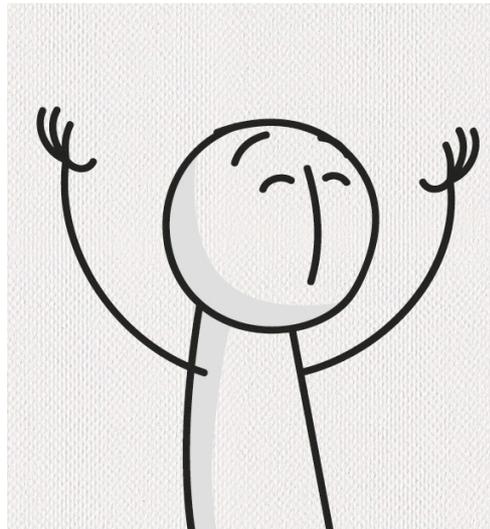
Représentations et collaborations

D'année en année, EX-pression est de plus en plus sollicité pour des interventions. Certaines visent à informer sur nos activités et à présenter notre offre. D'autres ont pour but d'intervenir dans des contextes de formation comme des séminaires ou des formations de professionnels spécialistes. C'est un pôle d'activité que nous souhaitons maintenir, voire développer, dans la mesure où il est question certes de la visibilité de notre structure, mais également de mettre des ressources professionnelles et une expertise acquise au fil des ans, au profit d'autres professionnels.

Plus globalement, en 2017 :

- Par le biais de l'**Hôpital fribourgeois** qui l'a organisée en collaboration avec la Commission cantonale contre la violence conjugale, une intervention formative a été offerte au personnel soignant.
- La Haute Ecole de Travail Social de Givisiez, nous a invité à animer une matinée sur la thématique de la violence conjugale en collaboration avec Solidarité/centre LAVI de Fribourg. Une occasion pour présenter et débattre le travail auprès d'auteur-e-s et victimes avec des étudiants romands.
- Nous sommes intervenus, en collaboration avec le Centre prévention de l'Ale de Lausanne, dans le cadre de la **formation CAS** « *Aspects et soin médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle* » organisé par l'Unité de Médecine des violences du Centre Universitaire de médecine légale à Lausanne.
- Nous avons participé en tant qu'animateurs à la **Journée cantonale LAVI** qui était centrée sur la thématique des enfants exposés aux violences au sein du couple. La journée ouverte au réseau des professionnels et leurs institutions a été organisée par le Service de l'action sociale et la Commission cantonale contre la violence conjugale
- Plus particulièrement en rapport à notre offre thérapeutique pour auteur-e-s astreints, nous avons pu présenter notre travail à l'ensemble du **Ministère public de Fribourg**. L'occasion était précieuse pour nous de préciser et affiner avec les procureur-e-s et greffiers une collaboration déjà mise en place depuis plusieurs années.
- Une conférence a également été tenue lors de la **4ème journée du réseau valaisan contre les violences domestiques** qui en avril 2017 a permis de présenter notre expérience de terrain. L'attention portée sur le travail avec les auteur-e-s à cette occasion a été accentuée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi valaisanne sur les violences domestiques.

- *EX-expression* a poursuivi la collaboration avec l'association « Violence que faire » pour répondre au **site internet www.violencequefaire.ch**. En assumant un rôle de prestataires de service comme spécialiste en réponse aux questions des internautes pour les questions relevant des auteur-e-s



- Notre président représente toujours notre association en qualité de **membre de la Commission cantonale contre la violence conjugale** dont la présidence est assumée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille.
- Un apport régulier, qui s'est reproduit en 2017 également, a été la réponse à l'intérêt des **médias et instances tessinoises** pour notre travail notamment dans le domaine de l'aide astreinte. Ainsi sur la thématique de violence conjugale, à la suite aussi d'événements tragiques qui ont effrayé l'opinion publique au Tessin, plusieurs interviews ont été donnés à des journalistes de la presse écrite et radiophonique de langue italienne.

Pour ce qui est des participations aux événements de contact direct avec notre réseau spécifique, et d'un point de vue national, nous avons assisté au **congrès national annuel regroupant les centres de consultation pour auteur-e-s de violence**, congrès organisée par l'Association professionnelle suisse des centres de consultations contre la violence APSCV à laquelle nous sommes affiliés.

Le congrès annuel national du Bureau fédéral de l'égalité auquel en fin nous avons participé a été consacré spécialement au thème du « stalking » plus communément appelé harcèlement obsessionnel. L'événement a permis de réunir au niveau suisse une importante représentation d'institutions et de professionnels de notre domaine.

Depuis sa création, EX-expression ne cesse de croire dans sa mission et se réjouit de voir l'accomplissement de ses accompagnements. La majorité des demandes concerne les personnes faisant une démarche spontanée avec à la clé une part plus ou moins fragile de prise de conscience des effets néfastes de leurs comportements violents. Une partie des demandes nous parvient également de la voie judiciaire, à savoir les mandats dits « astreints » dans le courant d'une procédure pénale. Néanmoins à la lumière des statistiques suisses et fribourgeoises, nous ne pouvons nous empêcher de constater le grand décalage entre les infractions de violence domestique identifiées et le nombre de personnes suivies dans une structure comme EX-expression. C'est le signe qu'**un effort considérable reste encore à produire** et à maintenir tant sur le plan de la société civile que des instances de justice. Les outils au sein de notre structure existent, ils ont faits leurs épreuves malgré la difficulté de la thématique, il est important de les utiliser pleinement comme un complément à la sanction.

Nous persévérons de notre côté dans l'investissement de prévention et de sensibilisation. Depuis toujours nous accordons à cet aspect une place déterminante pour réduire le tabou autour de la violence conjugale et domestique et abaisser ainsi aussi le seuil d'accès à une aide spécialisée comme la notre. Mais nous nécessitons aussi de l'effort de la justice car, les études le montrent depuis plusieurs années, l'injonction à une aide, bien qu'imposée, a très souvent l'effet d'un déclencheur pour une appropriation d'une demande de changement authentique. Nous savons qu'une astreinte à la participation à un suivi tel que celui offert par notre structure réduit le risque de récurrence et permet un réel processus de changement comportemental. L'astreinte en procédure pénale faite à l'auteur-e de suivre des entretiens obligatoires dans une structure d'aide aux auteur-e-s de violence domestique encore plus clairement lorsque des enfants sont impliqués en serait un exemple de traduction minimale.

Nous espérons que le domaine de la violence conjugale et domestique puisse rester dans les priorités du prochain "**Programme cantonal lutte contre la criminalité 2018-2020**" du Conseil d'État. Un tel choix clair et déterminé ne pourrait que constituer la continuité des efforts déjà investis et qui pour EX-expression feraient suite à la collaboration avec les instances judiciaires fribourgeoises.

Dans la même mouvance, nous espérons que les justices de paix cantonales feront aussi usage de leur potentialité d'injonction à une aide d'autant plus que dans ces démarches il est très souvent question de relation parentales et donc de violence domestique adressée aux enfants.

Sur le plan de l'offre en évolution, nous avons voulu répondre aux nombreuses sollicitations d'aide pour des **personnes allophones**. Ce projet annoncé, pour lequel nous avons pu trouver un financement ponctuel se terminera en 2018 et vise une adaptation de notre pratique à cette donnée interculturelle et d'implication d'un autre professionnel. Mais le grand défi sera de pouvoir en garantir la pérennité financière pour de futurs suivis avec interprétariat, un défi que nous relevons d'ores et déjà.

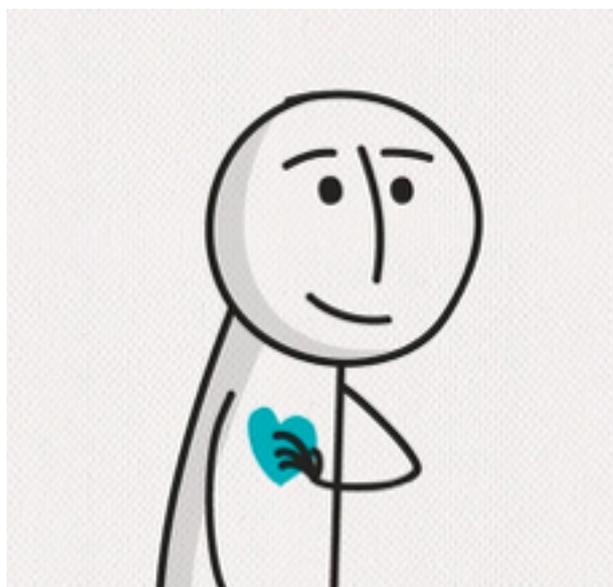
Globalement EX-expression fait face à des sollicitations de plus en plus diversifiées et souhaite assumer pleinement la mission qu'elle s'est préfixée depuis sa fondation. Néanmoins cette exigence et diversification impliquent un renforcement de ses capacités et ressources ce qui est une attention particulière et constante depuis l'action de son comité jusqu'au travail de terrain auprès des bénéficiaires. L'année 2018 sera ainsi un effort dans le sens des recherches de moyens car si d'un côté EX-expression a fait preuve d'un développement progressif mais pondéré et modéré dans ses 14 ans d'existence, il est aussi indéniable qu'il est question de pouvoir compter sur des **moyens proportionnels à la tâche**. Nous estimons que les années à venir, nous devons pouvoir assumer les ambitions de notre expertise cumulée au fil des ans, en faisant preuve de professionnalisme pour assumer une demande pour lesquelles nous avons toutes les raisons de penser qu'elle ira toujours de manière croissante. Cette augmentation viendra d'une implication plus déterminée de la justice pénale ainsi que de la justice civile, nous en sommes convaincu. Mais elle viendra également de part la place de plus en plus forte à EX-expression des parents qui font usage de plusieurs formes de violence envers leur progéniture. Nous avons pu en faire également le constat à travers notre campagne de sensibilisation qui a généré des réactions fortes auprès des professionnels et des institutions engagés auprès des enfants et des parents.

Et pour terminer...

EX-pression se porte bien grâce également à ses choix de développement progressif, réfléchi et prudent. La pratique nous montre néanmoins non seulement un très grand potentiel de personnes nécessitant d'une aide thérapeutique pour sortir de la spirale de la violence, mais également l'apparition d'un besoin de diversification des réponses à leurs situations spécifiques. Que ce soit la langue de consultation ou le type de situation de vie, comme celle des parents qui se retrouvent en difficulté dans leur rôle d'éducateurs et qui font usage de la violence comme dernier recours. Nous sommes entrain d'oeuvrer à cibler nos réponses encore mieux à ces besoins.

La prise en charge de la transformation des comportements violents en alternatives constructives requiert des conditions optimales et un encadrement solide, ce travail ne pourrait se faire sans l'investissement des collaborateurs et d'un comité engagé. Merci à eux.

Merci également à tous les précieux partenaires, collègues, institutions, avec qui nous oeuvrons pour une meilleure qualité de vie des victimes, des personnes faisant usage de violence et de leurs enfants.



Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2017	Budget 2017	au 31.12.2016
		CHF	
PRODUITS			
Produits			
Cotisations membres	320.00	500.00	280.00
Facturation aux participants	15'605.00	14'000.00	15'005.00
Facturation mandats judiciaires	16'929.00	17'000.00	14'798.00
Autres produits	1'739.90	800.00	555.80
Produits des formations	900.00	400.00	314.00
Projet "allophone"	2'785.70		
Produits totaux	38'279.60	32'700.00	30'952.80
Dons et subsides			
Dons divers	2'211.00	1'500.00	1'845.00
Don Loro	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Subside DSAS fonds prévention	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Fonds contre la toxicomanie		-	-
Total dons et subsides	172'211.00	171'500.00	171'845.00
Autres produits			
Produit des intérêts	1.25	5.00	3.90
Total autres produits	1.25	5.00	3.90
Total des produits	210'491.85	204'205.00	202'801.70
CHARGES			
Prix de revient			
Indemnisation intervenants/es	53'160.00	52'000.00	54'536.00
Rémunération salariés	90'181.20	91'000.00	78'902.60
Rémunération projets spécifiques	1'075.40	1'500.00	3'492.00
Rémunération projet "allophone"	2'785.70		
Charges sociales	19'339.65	19'950.00	18'899.00
Formation et supervision	3'165.80	5'000.00	4'202.00
Autres charges du personnel	231.40	-	243.05
Campagne prévention	15'897.70	15'000.00	15'959.85
Action Fond contre les toxicomanies			-
Prix de revient total	185'836.85	184'450.00	176'234.50
Résultat brut	24'655.00	19'755.00	26'567.20

Comptes de pertes et profits

	au 31.12.2017	Budget 2017	au 31.12.2016
		CHF	
Résultat brut (report)	24'655.00	19'755.00	26'567.20
Autres frais			
Frais d'exploitation			
Loyer et charges	12'360.00	12'000.00	11'820.00
Mobilier et équipement	10.00	100.00	1'534.65
Assurances	480.90	500.00	480.90
Total des frais d'exploitation	12'850.90	12'600.00	13'835.55
Frais d'administration			
Matériel bureau et informatique	1'010.30	800.00	2'837.30
Frais d'animation	364.20	400.00	370.60
Téléphone et port	2'136.50	2'200.00	2'028.90
Frais de comité	620.60	800.00	690.95
Comptabilité / conseil / révision	1'999.80	2'100.00	2'158.55
Autres charges administratives	163.30	200.00	290.00
Publicité et promotion	936.00	200.00	1'549.00
Site internet / maintenance site	340.20	350.00	340.20
Total des frais d'administration	7'570.90	7'050.00	10'265.50
Frais financiers			
Intérêts débiteurs, frais, ch. ex. préc.	72.10	3.00	3.00
Total des frais financiers	72.10	3.00	3.00
Total des autres frais	20'493.90	19'653.00	24'104.05
Total des charges	206'330.75	204'103.00	200'338.55
Résultat avant amortissement et résultat exceptionnel	4'161.10	102.00	2'463.15
Amortissement / rés. Exceptionnel	1'015.00	1'020.00	1'458.25
Résultat exceptionnel	-205.00		
Résultat	3'351.10	-918.00	1'004.90

Bilan au 31 décembre

	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	259.75	721.00
Compte postal	67'172.83	28'298.43
Compte de régularisation d'actifs	2'047.00	9'613.80
Total actifs circulants	69'479.58	38'633.23
Actifs immobilisés		
Mobilier	2'085.00	2'780.00
Matériel informatique	480.00	800.00
Garantie de loyer	2'600.50	2'599.25
Total actifs immobilisés	5'165.50	6'179.25
Total de l'actif	74'645.08	44'812.48

	2017	2016
	CHF	CHF
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers et Passifs transitoires	33'699.70	7'218.20
Total fonds étrangers à court terme	33'699.70	7'218.20
Fonds propres		
Capital au 01.01	37'594.28	36'589.38
Résultat de l'exercice	3'351.10	1'004.90
Total des fonds propres	40'945.38	37'594.28
Total du Passif	74'645.08	44'812.48

ASSOCIATION EX-PRESSION – FRIBOURG

RAPPORT DES REVISEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association EX-expression, à Fribourg, portant sur l'exercice 2017. Les comptes se soldent par un bénéfice de **Fr. 3'351.10**. Le capital reporté au 31 décembre 2017 est le suivant:

Capital au 1er janvier 2017	Fr.	37'594.28
Résultat de l'exercice 2017	Fr.	3'351.10
Capital au 31 décembre 2017	Fr.	40'945.38

En conclusion de notre rapport, nous certifions que:

- les comptes sont tenus avec soin et exactitude;
- les bilans et comptes de pertes et profits correspondent aux pièces justificatives.

Michel Niquille


Pascal Fagnière


Annexe: bilan et comptes de pertes et profits de l'exercice 2017

Fribourg, le 7 mars 2018

COMITÉ DE SOUTIEN

M. Clement Guevremont

Fondateur et directeur d'Option,
accompagnement thérapeutique des auteur e-s de violence
conjugale, Montréal

M. Nicolas Cornet

Photographe et grand-reporter, Paris

M. Benoît Rey

Président du Grand Conseil en 2016
membre de la direction de Pro Infirmis Suisse

Mgr Alain De Raemy

Évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg

M. Yves Rossier,

Ambassadeur, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des
Affaires étrangères

M. Jean-Marc Richard

Animateur-producteur à la Radio Télévision Suisse